

J'ASSISTE A UNE VIOLENCE (verbale, morale, physique, sexuelle)

J'AGIS

Ne pas banaliser / ne pas laisser passer

Je ne reste PAS SEUL

Faire cesser le trouble (en isolant l'agresseur si nécessaire)

S'assurer de l'état de la victime ; si besoin, appeler le 17 et/ou le 18 et/ou le 119 (victime mineure)

1

SECURISER LA VICTIME

AGIR SUR L'AGRESSEUR

2

Faire cesser le comportement. Si nécessaire, l'isoler / détourner son attention / le faire prendre en charge par quelqu'un

L'informer que son comportement n'est pas acceptable et entraînera des sanctions (sportives, administratives, pénales selon la situation)

Prendre une décision en fonction du cadre établi (règlement intérieur, charte...)

Immédiatement ou plus tard, selon la situation (par ex, pour une violence verbale ou physique durant un match, agir immédiatement)

Selon le cas, signaler le comportement : auprès du SDJES et/ou du Procureur de la République et/ou sur Signal sport et/ou à la fédération

3

SANCTIONNER LE COMPORTEMENT

REPARATION / MEDIATION

4

Si cela est possible et souhaitable, demander à l'agresseur de présenter ses excuses ou faire de la médiation entre l'agresseur et la/les personne(s) agressée(s)

